

Rouen pour Bordeaux : hypothèses pour expliquer une énigme littéraire

José Alexandrino DE SOUZA FILHO
Université de Paraíba, João Pessoa

L'épisode de la conversation des Cannibales avec le roi Charles IX est à la fois l'un des plus connus et l'un des plus obscurs des *Essais* de Montaigne. Depuis Alphonse Grün au XIX^e siècle¹, jusqu'à Marcel Françon² et Michel Simonin³ au XX^e, les commentateurs se sont demandé pourquoi il n'y a que le seul témoignage de l'écrivain à l'appui des faits qu'il raconte, et comment il a été possible qu'un tel événement n'ait pas laissé de trace. Cela paraît surprenant voire bizarre parce que l'épisode concerne le souverain lui-même et des personnages exotiques comme les Cannibales, alors que l'on sait que dans l'entourage des rois il y avait souvent des écrivains et des fonctionnaires chargés d'enregistrer les faits les plus remarquables survenus au monarque⁴.

Après avoir soigneusement analysé le scénario dans lequel Montaigne place la rencontre, c'est-à-dire, Rouen en 1562, ces critiques ont eu du mal à accorder la narration avec les faits. Michel Simonin, par exemple, a pu dire :

Quand cette entrevue, à laquelle Montaigne dit avoir assisté et même participé puisqu'il nous apprend un peu plus loin qu'il s'est lui-même entretenu avec leur truchement, c'est-à-dire leur interprète, a-t-elle réellement eu lieu ? *Il ne semble pas qu'elle ait été à ce jour mise en doute.* Mais où la placer ? Il est difficile de la fixer aux jours qui suivent la chute de la ville en 1562, mais tout aussi onéreux de l'imaginer l'année suivante, comme nous verrons. L'auteur des *Essais* a-t-il commis ici une confusion et devons nous lire « Bordeaux » plutôt que « Rouen », lorsque Charles IX fit étape dans cette ville au cours de son grand tour et où des Indiens lui furent présentés ?⁵

¹ *La Vie publique de Michel de Montaigne. Étude biographique*, Paris, Librairie d'Amyot, 1855, p. 143-144.

² « Montaigne et les Brésiliens. Note sur les Chansons brésiliennes », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, oct.-déc. 1975, p. 74.

³ *Charles IX*, Paris, Fayard, 1995, p. 105-106.

⁴ Nous remercions M. André Tournon d'avoir pris la peine de réviser ce texte, en le purgeant des fautes de français ainsi que de certaines impropriétés dans l'exposé. Nous le remercions également d'avoir suggéré quelques modifications, que nous avons bien incorporées au texte.

⁵ M. Simonin, *op. cit.*, p. 105-106. Nous soulignons.

Montaigne ne donne pas de date à l'épisode qu'il raconte, se limitant à dire que la rencontre s'est passée à Rouen « [A] du temps que le feu Roy Charles neufiesme y estoit⁶ ». Comme l'a bien noté Michel Simonin, la rencontre n'aurait pas pu avoir lieu en 1563, parce que Montaigne vivait alors une douloureuse expérience, avec l'agonie et la mort d'Étienne de La Boétie, survenue le 18 août, à Germignan, dans le Médoc⁷, le lendemain de la déclaration de la majorité de Charles IX à Rouen.

Depuis les recherches de Gilbert Chinard, il a été prouvé qu'il fallait prendre avec précaution certaines déclarations de Montaigne à propos de ses sources d'information⁸. Comme l'on sait, Montaigne dit n'avoir utilisé aucune source livresque pour dresser le tableau de la vie des Cannibales, son unique source étant un domestique, « homme simple et grossier », qui aurait vécu au Brésil et qui n'avait pas de vanité intellectuelle susceptible de déformer les choses vues. Chinard a prouvé, quoi qu'en dise Pierre Villey⁹, que Montaigne a greffé des commentaires d'Urbain Chauveton à sa traduction française de l'*Histoire nouvelle du Nouveau Monde* de Girolamo Benzoni sur le paragraphe où il traite, au début de l'essai, des origines possibles du continent américain.

Le siège de Rouen

D'entrée en jeu, il faut revisiter ce qui se passait à Rouen en 1562. Il n'est pas question de répéter ici ce que les livres d'histoire racontent à propos du siège de la ville¹⁰. Ce siège marque la première des huit guerres de religion. Nous allons nous borner à donner quelques informations ayant trait à nos centres d'intérêt. En mai 1562, un groupe de protestants prennent d'assaut l'Hôtel de Ville, où il y avait un arsenal d'armes à feu à cause de l'ordonnance du chancelier Michel de L'Hospital interdisant leur port ; ensuite, ils ferment les portes de la ville et organisent la résistance. Après des mois de négociations sans lendemain et des combats acharnés, avec des centaines voire

⁶ Montaigne, *Les Essais*, I, 31, p. 213 ; notre référence sera l'édition Villey-Saulnier (Paris, PUF, 1965).

⁷ « Extraict d'une lettre / Que Monsieur le Conseiller de Montaigne escrit à Monseigneur de Montaigne son pere, concernant quelques particularitez qu'il remarqua en la maladie & mort de feu Monsieur de la Boétie ». in Étienne de La Boétie, *Œuvres complètes*, Introduction, bibliographie et notes par Louis Desgraves, Bordeaux, William Blake and Co., 1991, t. II, p. 180.

⁸ *L'Exotisme américain dans la littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1911, p. 193-218.

⁹ Note au chapitre I, 31, éd. cit., p. 202.

¹⁰ Voir, entre autres, Adolphe Chéruel, « Siège de Rouen en 1562 » in *Revue de Rouen*, 1850, p. 169-179 ; Narcisse Beaurain, *La Porte Saint-Hilaire. Épisodes d'histoire locale*, Rouen, Imprimerie Léon Deshayes, 1880, p. 19-29 ; Amable Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, Rouen, Édouard Frère éditeur, 1840, t. II, p. 380 sq. ; *Histoire de Rouen*, dir. Michel Mollat, Toulouse, Édouard Privat, 1979, p. 179-203 ; Philip Benedict, *Rouen during the Wars of Religion*, Cambridge, Cambridge UP, 1981.

des milliers de morts de part et d'autre, l'armée royale donne l'assaut aux murs de la ville et réussit le 26 octobre à pratiquer une brèche, ouvrant la voie aux soldats qui mettent la ville à sac, en conformité avec les règles de la guerre. Deux jours après, Charles IX, sa mère Catherine de Médicis, le « triumvirat » (le duc de Guise, le connétable Anne de Montmorency et le général de Saint-André), suivis des membres du parlement de Normandie, princes, autorités et personnalités diverses tous confondus, entrent dans une ville saccagée qui sent le sang et la poudre. Un obituaire de la cathédrale de Rouen note que des hommages au feu cardinal d'Amboise (né en 1460 et décédé le 25 mai 1510)¹¹ avaient été différés à cause de la tenue de « processions générales » célébrant l'entrée du roi et la reprise de la ville sur les protestants :

Obitus de nota. Item obitus Xls. Item obitus dñi domini Georgii de ambasia cardinalis & legati. Obiit. 25 maj. 1510. Nota que ce jourd'hui. 1562. fut reduicte la ville de Rouen en la main du Roy. Pourquoy lon faict processions generales. Et par tant l'obit du legat est differé iusques à demain¹².

Faisait partie du cérémonial des entrées royales françaises du XVI^e siècle un défilé du corps social de la ville. C'est vraisemblablement comme cela qu'on doit comprendre ces « processions générales ». L'entrée en question n'a certainement pas été comme les autres, car les entrées typiques demandaient de longs mois de préparatifs et un travail poussé de remise à neuf de la ville, qui se faisait belle pour accueillir en pompe le roi. Nulle nouvelle des Cannibales. Aucun historien de la ville ne dit mot des Indiens à l'occasion du siège. À part cela, on sait que Rouen était l'épicentre commercial du *pau brasil*, le bois du Brésil, et que des équipages normands amenaient souvent des Indiens pour satisfaire la curiosité des compatriotes ; même s'il est contesté, on a avancé le cas d'Essomericq, que Palmier de Gonneville aurait amené à Rouen et qui aurait prolongé son séjour en France bien au-delà des vingt lunes, en y laissant de nombreux descendants¹³. On sait également que pendant l'entrée d'Henri II les 1^{er} et 2 octobre 1550, éphéméride que ce colloque célèbre 450 ans après, a eu lieu la fameuse « fête brésilienne », une mise en scène de la vie des Indiens, avec la participation d'une

¹¹ Ancien archevêque de la ville (depuis 1493), premier ministre de Louis XII (à partir de 1498 jusqu'à sa mort), Georges d'Amboise était un personnage très prisé des Rouennais, à cause de sa gestion, notamment en ce qui concerne la suppression de taxes, l'abrogation des procès et la moralisation de la justice. Son sceau est encore conservé aux Archives de la Seine-Maritime, fait exceptionnel à en croire le texte qui accompagne une photographie de la pièce, reproduite dans le catalogue de l'exposition *La Renaissance à Rouen*, Musée des Beaux-Arts de Rouen, du 28 novembre 1980 au 28 février 1981, p. 17.

¹² Cet obituaire est conservé sous la cote G 2097 ; voir p. 46 à l'appel du 26 octobre. Nous tenons à remercier Mme Armelle Sentilhes, alors conservateur général du Patrimoine aux dites Archives, qui a eu la bienveillance de nous procurer ce document.

¹³ Voir Leyla Perrone-Moisés, *Le voyage de Gonneville (1503-1505) et la découverte de la Normandie par les Indiens du Brésil*, Paris, Chandeigne, 1995.

cinquantaine d'authentiques Brésiliens. La présence de Cannibales à Rouen était donc plus ou moins normale, mais toujours est-il qu'aucun chroniqueur n'enregistre ce que Montaigne raconte.

Il faut rappeler que Montaigne parle du siège de Rouen dans l'essai « Divers evenemens de mesme conseil » (I, 24), à propos d'un complot pour assassiner le duc de Guise. L'épisode s'est passé dans la ville, dit-il, « du temps où nous [les catholiques] la tenions assiégré¹⁴ ». C'est son ami Jacques Amyot qui le lui a raconté. Montaigne fait l'éloge de l'humanité du duc, car, après avoir démasqué le gentilhomme qui se faisait passer pour catholique, il lui pardonne, sans omettre pour autant de le chasser. Quel rapport peut-il y avoir entre cet épisode et la conduite du commandant en chef de la résistance protestante, Louis Lannoy de Morvilliers, pendant le siège ? Les chroniqueurs racontent que Morvilliers s'est fait remarquer par le traitement humanitaire réservé aux captifs catholiques aussi bien qu'au pardon accordé au groupe des traîtres protestants qui voulaient le destituer¹⁵. Est-ce que Montaigne voulait apporter un exemple humanitaire catholique pour faire face à l'exemple protestant de Morvilliers ?

En ce qui concerne la présence de Montaigne au siège de Rouen, on n'a pas la certitude qu'il y soit venu. En revanche, on sait qu'il était à Paris à l'été 1562, en mission pour le parlement de Bordeaux. Le 12 juin, il a prêté serment au parlement de Paris, réaffirmant sa confession catholique et devant ses collègues bordelais. Aussi bien les commentaires autour de l'épisode avec le duc de Guise au siège de Rouen que le serment de Paris servent à montrer l'engagement de Montaigne dans la lutte contre les protestants, engagement, d'ailleurs, qu'il ne cache pas, comme l'on sait.

Pour en finir avec le siège de Rouen, nous voudrions donner de brèves informations sur quelques personnages liés à l'essai et qui peuvent avoir des liens avec l'histoire qui nous intéresse et qu'on essaie de tirer au clair. Tout d'abord, Nicolas Durand de Villegagnon. De retour du Brésil dès 1559, alors que la France Antarctique avait du mal à survivre et menaçait d'échouer, il a participé aux combats en luttant aux côtés des catholiques. Il en est sorti avec une blessure à la jambe, qui le rendra boiteux à vie. On sait que Villegagnon a ramené des Indiens, dont il a confié les uns à des personnalités du royaume, les autres à des parents et amis, comme son frère, Philippe Durand, maire de Provins, sa ville natale. Villegagnon est-il venu au siège accompagné

¹⁴ Éd. cit., p. 124.

¹⁵ Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle*, édité avec une introduction et des notes par André Thierry, Genève, Droz, 1981-1982, t. II, livre III, chap. X, p. 86-87.

de quelques Brésiliens ? On n'en sait rien. Ce personnage ne manquait pas de panache, mais toujours est-il que l'hypothèse reste peu crédible ; d'abord parce que, comme partout ailleurs, il n'y a aucun témoignage allant dans ce sens, et ensuite parce que cela paraît un peu trop exotique pour quelqu'un qui essayait de regagner du prestige.

La seule image connue du siège de Rouen de 1562 a été réalisée par un personnage bien connu, auquel Montaigne fait d'ailleurs une allusion voilée dans l'essai sur les Cannibales : c'est André Thevet, cosmographe des derniers Valois et aumônier à l'époque de la France Antarctique, qui en est l'auteur. Au début 1563, il produit trois « canards » (publications occasionnelles sur des faits d'actualité) : sur le siège de Rouen, celui de Bourges (août 1562) et la bataille de Dreux (19 décembre 1562). À cette dernière, Montaigne, comme l'on sait, consacre l'essai « De la bataille de Dreux » (I, 45) ; il y analyse la conduite du duc de Guise pour conclure qu'il s'est bien comporté, contrairement aux critiques qui l'accusaient de ne pas être assez intervenu au moment où le connétable Anne de Montmorency est fait prisonnier. Le « canard » de Thevet, lui aussi, porte sur la conduite du duc et a pour titre complet : le *Vray Pourtraict de la bataille donnée par M. de Guyse devant Dreux*¹⁶. Thevet apparaît dans l'essai de Montaigne par le biais de la Palestine, visitée par le cosmographe lors de son premier grand voyage, raconté dans la *Cosmographie du Levant* (1553). Montaigne critique la vanité des cosmographes qui prétendent tout connaître ; il préfère les topographes, moins ambitieux, mais avec des connaissances plus approfondies et plus fiables. Un spécialiste de Thevet dit qu'il est probable que le cosmographe ne soit pas venu sur place pour réaliser son plan de Rouen, et qu'il ait bricolé la gravure sur la base d'autres plans existants¹⁷. Selon lui, Thevet ne pouvait pas se rendre sur les lieux, car il s'occupait de la défense du collège de Chenac, à Paris¹⁸. Montaigne connaissait-il ce plan ? Impossible de l'affirmer. L'image donnée de Rouen fait penser, pourtant, à la « forme d'une belle ville » que les Cannibales étaient censés admirer. Effectivement, le Rouen montré dans cette image est une grande et belle ville – pour les uns la deuxième, pour les autres la troisième de France à l'époque, à égalité avec Lyon, voire légèrement en avance. La gravure du siège montre le moment où l'armée royale, donnant l'assaut à la hauteur de la porte Saint-Hilaire, réussit à ouvrir une brèche, ce qui permettra aux

¹⁶ Voir Frank Lestringant, *André Thevet, cosmographe des derniers Valois*, Droz, Genève, 1991, p. 141.

¹⁷ *Id.*, p. 140-148.

¹⁸ « Il est probable que Thevet n'a assisté à aucun de ces trois événements [sièges de Bourges et Rouen, et bataille de Dreux]. Il ne l'affirme du reste nullement, et par le témoignage de la *Cosmographie universelle*, nous savons qu'il était à Paris, sans doute occupé à la défense du collège de Chenac, au moment où se déroulait l'indécise bataille de Dreux », *id.*, p. 141.

soldats de se livrer au pillage. Au bas de l'image Thevet place des commentaires, notamment ceux-ci sur les pillages des habitants les uns sur les autres :

...le pillage de la ville dura XXIII heures et y avoit un tel désordre que les voisins eux memes pillèrent les uns les autres bien pauvres. Partie des plus riches sont pour le présent bien pauvres et beaucoup qui n'avoient guère de biens se sont emmeublés au pillage qu'ils ont fait¹⁹.

À en croire l'image du « canard » de Thevet, les dégâts se sont concentrés sur les murs de la ville, car à l'intérieur il semble qu'elle n'a pas été très endommagée. Amable Floquet, historien du parlement de Normandie, fait la description de la cathédrale de Rouen lors de la messe du 1^{er} novembre : elle était, dit-il, dans un état de « nudité lamentable ». Cette « nudité » a plutôt trait à la rage iconoclaste des protestants, qui considéraient les statues catholiques comme une forme d'idolatrie, qu'à la destruction physique de l'église. L'armée catholique a dû se garder d'attaquer les bâtiments publics, encore moins la cathédrale. La ville a naturellement dû souffrir des attaques et probablement les maisons les plus proches des murs ont pu être atteintes par des obus, mais il semble que dans son ensemble la ville a été épargnée et que ses bâtiments publics, églises et maisons bourgeoises n'ont pas souffert d'importants dégâts.

De ce point de vue-là, l'affirmation de Montaigne tient car, malgré l'état difficile dans lequel se trouvait probablement la ville après des mois de siège, son architecture et sa « forme » ne semblent pas avoir subi d'importants dégâts, mis à part les murs et les environs de la porte Saint-Hilaire. S'il y eut jamais des Cannibales à Rouen en 1562, ils auraient très bien pu, à la fin de leur promenade, rester admiratif des beautés architecturales de la ville.

L'entrée de Charles IX à Bordeaux

Retombé dans le même embarras que nos prédécesseurs, mais piqué de curiosité, il nous reste à chercher à en savoir plus sur la présence d'Indiens à Bordeaux en 1565, rappelée par Marcel Françon et Michel Simonin. À la différence de Rouen, ce nouveau rendez-vous est abondamment documenté, au-delà des notices de seconde main données par des historiens comme La Popelinière et Aubigné.

Les Indiens de Bordeaux apparaissent dans le cadre de l'entrée de Charles IX. Il n'est pas question ici d'entrer dans les détails de la participation de Montaigne aux séances préparatoires qui se sont tenues au parlement de Bordeaux, où il était

¹⁹ Voir Arthur Heulhard, *Villegagnon, roi d'Amérique, un homme de mer au XVI^e siècle (1510-1572)*, Paris, Ernest Leroux, 1897, p. 239.

conseiller²⁰. Le jour de l'entrée son nom apparaît sur la liste des magistrats qui ont déjeuné au palais de l'Ombrière, siège du parlement, avant le défilé, au compte du roi²¹.

Le 9 avril 1565, Charles IX fait son entrée triomphale dans Bordeaux par la Garonne, où il est arrivé sur une « maison navale », un bateau richement décoré. Accueilli en liesse par le peuple, il est allé s'installer sur une estrade en dehors des murs de la ville, devant le couvent des Chartreux, d'où il verra défiler les Bordelais organisés selon leur rang social : les gens d'Église, les militaires, les universitaires, les différentes corporations d'artisans, les gens de justice etc. Parmi ceux-ci se trouvait Montaigne, défilant en tenue de magistrat, monté sur une mule, comme ses collègues. Calquées sur le modèle des triomphes romains, quand les empereurs et généraux rentraient à Rome suivis par des captifs, les entrées royales françaises du XVI^e siècle comprenaient aussi des « nations étrangères », censées représenter les peuples soumis au roi de France.

Les documents disponibles permettent de voir ce qui s'est passé sous différents angles. Il faut en retenir deux, car ils concernent directement les questions qui nous intéressent : la relation intitulée *L'Entrée du Roy à Bordeaux, avecques les Carmes Latins qui luy ont esté presentez, & au Chancelier*, publiée à Paris deux mois après l'événement par l'imprimeur Thomas Richard à partir des lettres qu'un « ami bordelais » lui aurait envoyées et, dans les « Registres secrets du Parlement de Bordeaux », le compte rendu officiel rédigé par le premier greffier Jacques de Pontac.

Il se peut que l'ami dont parle Richard soit un certain Maurice Mars, avocat au parlement de Bordeaux qui a publié chez l'imprimeur, la même année 1565, une prosopographie en latin en hommage au roi. Quoi qu'il en soit, l'ami de Richard a donné une description assez détaillée du défilé, y compris les noms des « nations étrangères ». Parmi elles sont cités *trois* peuples indiens : Amériques, Sauvages et Brésiliens. Chaque peuple a défilé, dit-il, avec sa tenue typique. Dans l'essai sur les Cannibales, Montaigne dit que *trois* Indiens ont parlé avec le roi. Il faut noter que les

²⁰ Signalons-en deux. La première est son intervention pour donner un avis contraire à l'augmentation de salaire que ses collègues prétendaient demander au roi ; v. F. Hauchecorne, « Une intervention ignorée de Montaigne au Parlement de Bordeaux », *BHR*, t. IX, 1947, p. 164-168. La deuxième est la mention de son nom parmi les conseillers qui devaient faire faire une nouvelle tenue pour le défilé ; v. « Registre secret du Parlement de Bordeaux » (copie Verthamon), t. 16, p. 492, séance du mercredi 14 mars 1565.

²¹ « Du lundy 9^e d'avril avant pasques eut jour de l'Entrée que le Roy Charles neuvième a fait sur sa ville de Bordeaux. [...] S'est assemblé au Palais de la Cour de Parlement pour aller à ladicte Entrée ou étoient Messires Jacques Benoist de Lagebaston, premier, Geoffroy de La Chassigne, Christophle de Roffignac et Lancelot de Fauguerolles, presidents. [...] Antoine de Poynet, Bertrand de Macanan, Michel Eyquem de Montaigne, François de Fayard, Jacques de Brusac, Jean de Barbarin, Pierre de Blanchier, Jean de Faure [...]. Les susdicts y ont diné chacun en sa chambre aux depens du Roy », *ibid.*, p. 570-574.

gens de justice (la « Bazoche ») et les « nations étrangères » se suivaient dans l'ordre du défilé, étant donc à proximité les uns des autres :

Oultre ce y avoit le *Roy de la Bazoche* bien en ordre ayant ses gens à cheval & grande compagnie de gens de pied bien équipés. Lequel suyvoient apres trois cêtz hommes bien armez qui menoient douze Nations estrangeres captives devant le Roy : chascune Nation habillée à sa mode. C'est à sçavoir les Grecs à la grecque : Les Turcs à la turcoise : Les Arabes à la arabesque : Ægyptiens à l'egyptienne : Taprobains à la taprobaine : *Ameriques à l'amerisque* : Indiens à l'indienne : Canariens à la canarique : *Les Sauvages à la sauvagine* : *Les Bresellans à la bresellane* : Les Mores à la moresque : Les Eutopiens à l'eutopienne²².

Ensuite, l'ami de Thomas Richard évoque la scène de la rencontre des Cannibales, truchement interposé, avec Charles IX : « Et chascun Capitaine de ces douze Nations captives a fait harengue au Roy en son langaige : qui estoit interpreté par un truchement²³ ».

Le greffier enregistre la même scène avec moins de précision, bien qu'il soit sur l'estrade royale, aux côtés du premier président du parlement de Bordeaux. L'ami de Richard compte douze « nations étrangères » et donne les noms des trois tribus brésiliennes, tandis que *maître* de Pontac n'en compte que onze et appelle génériquement « Sauvages » les Indiens du Brésil. Richard dit que *tous* les « capitaines » sont montés sur l'estrade et ont fait leurs harangues, alors que le greffier n'est pas très clair, car il dit que le capitaine des Grecs *aussi* est monté et a fait sa harangue. Cet « aussi » laisse penser que les autres capitaines ont fait de même :

...puis [ont marché] onze de chaque nation estrangere comme Grecs, Turcs, Egyptiens, Mores, Tartares, Juifs, *Sauvages*, habillés selon les nations et le Capitaine des Grecs est *aussi* monté à l'echaffaut et lui a fait son harangue lesquelles nations marchans de rang il faisoit beau voir²⁴.

Il n'y a pas de doute que Montaigne dit la vérité, car nous sommes en état de prouver qu'a vraiment eu lieu la fameuse rencontre entre les Cannibales et Charles IX, et que ceux-ci lui ont fait des harangues. À cause de la proximité entre les gens de justice et les « nations étrangères », comme il a été déjà noté, Montaigne a dû voir la scène de près. Les Cannibales ont-ils vraiment dit ce que Montaigne leur attribue ? ou bien est-ce lui qui invente ce discours ? Nous n'aurons jamais de réponse à cette question. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de raison pour mettre en doute la parole de l'écrivain, car les documents confirment ce qu'il dit.

Dans l'avis au lecteur, Thomas Richard se plaint que son ami bordelais n'ait pas pu enregistrer la teneur des harangues des Cannibales :

²² *L'Entrée du Roy à Bordeaux*, Paris, Thomas Richard, 1565, f° A iii. Nous soulignons.

²³ *Ibid.*

²⁴ « Registre secret du Parlement de Bordeaux », t. 16, p. 579-580. Nous soulignons.

J'ay bien voulu imprimer quelque chose de l'Entrée de Bordeaux: comme j'ay peu sçavoir & entendre par les lettres d'un mien Amy. Et *suis bien marry* que je n'ay peu recouvrer *les harengues que feirent au Roy douze Nations étrangères chacune em sa langue*: laquelle diversité de langage est fort familiere aux Matelots Bordelois²⁵.

Au moment de rapporter la parole des Cannibales, Montaigne emploie un tour de phrase semblable à celui de Richard : « [A] ils respondirent trois choses, d'où j'ay perdu la troisieme, et *en suis bien marry* ; mais j'en ay encore deux en mémoire²⁶ ».

L'entrée de Charles IX à Bordeaux en 1565 apparaît encore en filigrane dans l'essai « Des Cannibales », à deux reprises. D'abord dans le passage où Montaigne pose une question au chef cannibale (« capitaine, et nos matelots le nommoient Roy »), malgré l'interposition maladroite de son truchement, pour savoir à quoi ressemblait une « entrée royale » chez lui. Il lui répond que « quand il visitoit les vilages qui dépendoient de luy, on luy dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois, par où il peut passer bien à l'aise²⁷ ». Une telle question ne saurait être posée si Montaigne ne cherchait à établir une comparaison entre les formes de réception des dirigeants dans des cultures très différentes, par le biais des « entrées ».

La mercuriale de Michel de L'Hospital

Une autre occurrence ne concerne pas l'entrée proprement dite, mais plutôt le séjour du roi à Bordeaux. Elle apporte encore des éléments permettant d'affirmer que l'essai sur les Cannibales a comme arrière-plan les événements passés pendant l'entrée et le séjour de Charles IX à Bordeaux. La mercuriale prononcée par le chancelier Michel de L'Hospital au lit de justice tenu au parlement de Bordeaux le 11 avril 1565 confirme ce que signalaient les documents cités précédemment. Une mercuriale était un discours solennel à caractère moralisant sur lequel se faisait l'ouverture du lit de justice. Ainsi nommée en 1527 par François I^{er}, cette ancienne cérémonie permettait au roi, autorité suprême de la justice en monarchie de droit divin, de corriger des dysfonctionnements dans l'application des lois et dans la conduite des magistrats, à travers son porte-parole le chancelier. Depuis quelque temps, le parlement de Bordeaux posait des problèmes à la couronne, à cause de sa résistance à enregistrer des édits royaux ainsi qu'à cause de démêlés opposant des groupes rivaux. Montaigne fut

²⁵ *L'Entrée du Roy à Bordeaux*, éd. cit., f° A i v°. Nous soulignons.

²⁶ *Les Essais*, I, 31, éd. cit., p. 213.

²⁷ *Id.*, p. 214.

en 1563 partie prenante de l'un d'eux, connu sous le nom de « scandale d'Escars²⁸ ». En bref, il appartenait à un groupe de catholiques mécontents de l'excès de tolérance vis-à-vis des protestants de la part du président du parlement, Jacques Benoist de Lagebaston, en consonance avec la politique de liberté de conscience mise en œuvre par le chancelier Michel de L'Hospital et Catherine de Médicis. Il n'est pas question ici d'analyser la façon dont L'Hospital s'en prend aux magistrats, y compris au groupe auquel appartenait Montaigne. Seule l'ouverture de la mercuriale intéresse, car le conseiller Montaigne s'en souviendra et en fera son profit des années après, en tant qu'écrivain. L'anecdote avec laquelle Montaigne commence son essai sur les Cannibales a d'abord été entendue de la bouche même de L'Hospital le jour du lit de justice. Autrement dit, ce qu'on croyait être un emprunt direct à Plutarque vient de L'Hospital.

Le chancelier raconte comment « des grands Roys successeurs d'Alexandre, [à] sçavoir le Roy des Epirotes et le Roy de Massedonien » ont changé d'avis par rapport à la prétendue barbarie des Romains, après être montés « en un lieu eminent » et avoir vu l'armée ennemie « en si bon equipage et ordre ». Ils auraient dit alors : « voilà une armée qui marche non à la Barbare mais à la grecque ». Sous couleur de faire un éloge, L'Hospital ironise sur la mauvaise conduite des parlementaires de Bordeaux en se demandant ce que diraient des étrangers s'ils voyaient l'ordre de cette cour : « Ce n'est point une Cour des Barbares, comme ils estoient anciennement en ce pays, mais une Cour des Français ». Après cet exorde littéraire, L'Hospital donne l'assaut et accuse les parlementaires, avec des mots durs, d'être indisciplinés, récalcitrants et tapageurs. Voici comment il raconte l'anecdote :

Et incontinent ledis Chancelier, après avoir salué le Roy et s'être remis en la chaire, a dis [...] qu'il y avois eu des grands Roys successeurs d'Alexandre, sçavoir le Roy des Epirotes et le Roy de Massedonien, lesquels ont eu guerre contre les Romains, et étant approchés près le camp desdits Romains, etant avertis par un decouvreur qu'ils avoient au camp desdits Romains, et iceux Romains marchoient en bataille, ils eurent envie de les voir et à ces fins monterent en un lieu eminent où ils virent marcher les dits Romains en si bon equipage et ordre qu'ils dirent incontinent : Voila une armée qui marche non à la Barbare mais à la grecque. [...] S'il y avoit icy quelques Etrangers qui vissens cet ordre ils diroient que ce n'est point une Cour des Barbares, comme ils estoient anciennement en ce pays, mais une Cour des Français²⁹.

Et voici comment Montaigne la raconte :

[A] Quand le Roy Pyrrhus passa en Italie, apres qu'il eut reconneu l'ordonnance de l'armée que les Romains luy envoyoient au devant : Je ne sçay, dit-il, quels barbares sont ceux-ci (car

²⁸ V. Donald Frame, *Montaigne, une vie, une œuvre 1533-1592*, [1965] Paris, Champion, 1994, p. 64-65 et Jean Lacouture, *Montaigne à cheval*, Paris, Seuil, 1996, p. 139.

²⁹ « Registre secret du Parlement de Bordeaux », éd. cit., t. 16, p. 610-612.

les Grecs appeloient ainsi toutes les nations estrangieres), mais la disposition de cette armée que je voy, n'est aucunement barbare. Autant en dirent les Grecs de celle que Flaminius fit passer en leur país, [C] et Philippus, voyant d'un tertre l'ordre et distribution du camp Romain en son royaume, sous Publius Sulpicius Galba. [A] Voylà comment il se faut garder de s'atacher aux opinions vulgaires, et les faut juger par la voye de la raison, non par la voix commune³⁰.

En palimpseste, l'entrée de Charles IX traverse donc l'essai du début à la fin. Ajoutons qu'un autre document apparaît en filigrane, qui relie l'essai à la ville de Bordeaux. Il s'agit de l'*Antiquité de Bourdeaux*, première histoire de la ville, dont le premier exemplaire a été offert par son auteur Élie Vinet au roi, lors de sa visite au collège de Guyenne³¹. Au paragraphe où Montaigne parle des sables du Médoc qui ont englouti des maisons, il semble qu'il fasse allusion au village gallo-romain de Noviomagus, dévasté par un tremblement de terre au VI^e siècle :

[B] En Medoc, le long de la mer, mon frère, sieur d'Arsac, voit une sienne terre ensevelie sous les sables que la mer vomit devant elle ; *le faste d'aucuns bastimens paroist encore* ; ses rentes et domaines se sont eschangez en pasquages bien maigres. Les habitants disent que, depuis quelques temps, la mer se pousse si fort vers eux qu'ils ont perdu quatre lieuës de terre. Ces sables sont des fourriers : [C] et voyons des grandes montjoies d'arène mouvante qui marchent d'une demi lieue devant elle, et gagnent país³².

Le contexte politique et religieux vers 1580

Les éléments apportés jusqu'ici portent à croire que l'épisode de la rencontre avec les Cannibales, tel que Montaigne le raconte, a plutôt eu lieu à Bordeaux en 1565 qu'à Rouen en 1562. Il paraît inconcevable que Montaigne ait confondu, comme le suggère Michel Simonin, sa propre ville avec la capitale de la Normandie. Comment expliquer cela ? quel intérêt y aurait-il à changer de ville ? à qui pourrait bénéficier cet échange ? y avait-il à cela des motivations personnelles ? Autant de questions, autant d'énigmes. Au premier regard, le changement paraît illogique, car il n'obéit à aucune contrainte facilement repérable. Nous n'avons pas de réponse prête, tranchante et univoque, car le problème se présente sous des couleurs souvent ambiguës et complexes. Nous sommes partis d'un embarras, voilà que nous sommes tombés dans un autre.

Nous croyons qu'une tentative de réponse doit tenir compte du contexte politique et religieux. En 1580, quand Montaigne publie les *Essais*, on en est à la septième guerre de religion et la Saint-Barthélemy a déjà eu lieu. La question de la colonisation du Nouveau Monde est d'actualité depuis que des protestants l'ont relancée grâce à une

³⁰ *Les Essais*, éd. cit., p. 202.

³¹ *L'Antiquité de Bourdeaux et de Bourg, présentée au Roi Charle neufiesme, le treziesme jour du mois d'Avril, l'an mille cinq cens soixante & cinq, a Bourdeaux*, Bordeaux, Simon Millanges, 1574.

³² *Les Essais*, éd. cit., p. 204. Nous soulignons.

série de livres publiés à Genève à partir de 1578. Parmi eux, l'*Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil* de Jean de Léry³³, et les traductions latine et française de l'*Histoire nouvelle du Nouveau Monde* de Benzoni, avec d'abondants commentaires par Urbain Chauveton. Ce livre, comme on l'a déjà dit, est le seul dont on ait la certitude que Montaigne l'a lu pour écrire son essai. Chauveton a fait republier en appendice le *Brief Discours* de Nicolas Le Challeux³⁴, un témoin du massacre qui a rayé de la carte la colonie que les protestants français étaient en train de bâtir en Floride en 1565. Le *Discours* du charpentier Le Challeux était suivi, à son tour, d'une anonyme « Requête au Roy » Charles IX au nom des veuves, orphelins, parents et amis des victimes qui demandaient justice et réparation auprès des Espagnols.

Après l'échec de leur participation à la France Antarctique et le massacre de Floride, les protestants français établis à Genève ont décidé de changer de stratégie et, au lieu de se battre contre leurs compatriotes catholiques, ont choisi de former aux côtés de ceux-ci un front contre l'ennemi commun, les Espagnols. Dans la préface de la traduction latine du livre de Benzoni, Chauveton établissait un parallèle entre la violence systématique de ceux-ci et les maximes pernicieuses de Machiavel, en s'appuyant sur un livre du protestant Innocent Gentillet, lequel montrait l'influence néfaste du penseur florentin sur la cour des derniers Valois, notamment sur la Florentine Catherine de Médicis. Dans la préface de la traduction française, en revanche, Chauveton a supprimé toute allusion à Machiavel et exhorte Henri III à se battre pour le droit de la France de coloniser aussi le Nouveau Monde.

La situation politique favorisait l'offensive car la France s'était engagée dans la dispute du trône de Portugal, depuis que le roi D. Sebastião était mort en 1578 sans laisser de successeur direct. Le nouveau roi devait être D. António, prieur du Crato, premier sur la liste des prétendants et déjà acclamé par le peuple de Lisbonne. Il se trouve que le roi d'Espagne Philippe II, cousin lointain de feu D. Sebastião, convoitait aussi la couronne portugaise. D. António fut écarté sous prétexte de bâtardise et des

³³ Bien que le livre de Léry porte sur la couverture La Rochelle comme lieu de publication, on sait qu'il a été publié à Genève ; v. Frank Lestringant, *Le Huguenot et le Sauvage. L'Amérique et la controverse coloniale en France, au temps des Guerres de Religion (1555-1589)*, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1990, p. 86.

³⁴ En plus du livre de Léry et de la traduction latine de Chauveton, Nicolas Pithou a publié sa traduction du livre de Dionyse (ou Dionysius) Settle sur les navigations de l'anglais Martin Forbisher, en 1578 à Genève, et Jacques Migrode a traduit le livre de l'Espagnol Bartolomé de Las Casas, la *Très brève relation de la destruction des Indes*, et l'a publié à Anvers en 1579. À cette liste on doit encore ajouter les noms de Philippe du Plessis-Mornay (*De la verité de la religion chrestienne*, Anvers, 1581), Lancelot Voisin de La Popelinière (*Les Trois Mondes*, Genève, 1576) et Théodore de Bry (*Americae Tertia pars*, Francfort, 1592).

origines juives de sa mère. Pour faire face au tout puissant roi d'Espagne, qui avait déjà réussi à faire passer de son côté une partie de la noblesse portugaise, D. António fit appel à Catherine de Médicis, qui lui promit le soutien de la France en échange de la cession du Brésil. En 1579, on envoie secrètement le cartographe dieppois Jacques de Vaudeclaye faire des plans détaillés de Rio de Janeiro et du Nordeste brésilien afin de repérer les points d'attaque, de ravitaillement etc. En 1582, Catherine envoie son cousin Philippe Strozzi vers le Brésil afin de prendre possession du pays mais la flotte franco-portugaise est interceptée et battue par les Espagnols aux Açores, précipitant l'accession de Philippe II au trône portugais.

D'une part, il se peut que Montaigne ait choisi Rouen comme théâtre de la rencontre avec les Cannibales à cause de la *valeur symbolique* de cette ville dans les guerres de religion. C'est à Rouen que les catholiques ont remporté leur première victoire importante sur les protestants. De l'autre, il se peut que Montaigne ait voulu soutenir le projet français d'installer des colonies au Brésil en rappelant l'expérience de la France Antarctique. Il paraît significatif que Villegagnon soit cité dans l'essai et qu'il ait été aussi au siège de Rouen.

Pour bilan partiel de la recherche, nous dirons qu'il y a des éléments concluants permettant d'affirmer que Montaigne a changé Bordeaux pour Rouen dans l'épisode des Cannibales. Son engagement religieux associé au contexte politique des affaires franco-brésiliennes donnent des pistes qui pourront peut-être un jour nous mener à mieux comprendre les motivations qui l'ont poussé à échanger une ville pour l'autre, et pas n'importe quelle ville. Pour l'instant, l'énigme résiste et, tel un sphinx, pose des questions aux chercheurs qui s'arrêtent en quête de réponses.